

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3752-2011
PHASE 2

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2011-2012
DE GAZ MÉTRO

GAZ MÉTRO

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

-et-

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

ARGUMENTATION SUR LA STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS DE GAZ MÉTRO

DÉPOSÉE SOUS PLI CONFIDENTIEL

M^e Dominique Neuman, Procureur

Stratégies Énergétiques (S.É.)
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Le 21 septembre 2011